

# CRÉATION DES ZONES D'ATTENTE POUR LES PIÉTONS À PROXIMITÉ DES COMMERCES, ÉCOLES

## Élargissement du trottoir sur la voirie carrossable



Les mesures de distanciation sociale ont comme conséquence que les commerçants doivent limiter le nombre de clients dans leurs boutiques. De ce fait, des files se forment généralement à l'extérieur des magasins, le trottoir devenant la salle d'attente du magasin. Cela laisse peu de place pour les passants qui se retrouvent alors à devoir se déplacer sur la route et se mettre en danger ou ne pas pouvoir respecter les distances prescrites.

Nous proposons donc de supprimer provisoirement les places de parking à proximité des commerces ayant une forte influence : épiceries, boulangerie, boucheries, pharmaciens..., mais aussi les écoles.

Aménager de tels espaces doit aussi permettre de soutenir les commerces locaux en ne détournant pas les acheteurs vers d'autres solutions comme le commerce en ligne.



### Qui ?

- Les communes sur voiries communales
- Les régions sur voiries régionales

### Matériel/méthode ?

- Conserver les deux sens de circulation,
- Installer un signal A7 au début du rétrécissement si celui-ci est d'au moins 1 mètre,
- Installer des cônes, marquage au sol, sur toute la longueur de la chaussée.



### Pour aller plus loin...

- Commerces de proximité : en finir avec le dogme du « no parking, no business »